



Mesures sanitaires de l'Eglise catholique en Hainaut

Informations au 25 août 2020

Chers confrères,

Un nouveau Conseil National de Sécurité s'est tenu le 20 août. C'est l'occasion de faire le point plus largement sur certaines mesures.

1° Nombre de personnes pour les célébrations

Le Conseil National de Sécurité du 20 août a autorisé à nouveau un élargissement du public en lieux clos à 200 personnes.

Dès lors, à partir de ce lundi, nos églises peuvent donc à nouveau accueillir un maximum de 200 personnes à condition que la distance de sécurité d'1,5m puisse être observée entre chaque personne ou chaque bulle (couples, familles avec enfants...).

Les enfants de moins de 12 ans doivent être comptabilisés dans le nombre total de personnes autorisées.

La règle des 10 m² par personne n'est plus d'application, ce qui rend le nombre total autorisé dans l'église plus difficile à évaluer formellement. Mais il convient surtout de rester attentif aux gestes barrières (lavage des mains, distance d'1,5 m, port du masque au-delà de 12 ans, interdiction de contacts physiques entre personnes et d'objets par plusieurs participants).

2° Chorales

Nous avons reçu de nombreuses questions à propos des chorales. Voici les consignes que nous avons reçues de la Conférence Episcopale à ce sujet :

- *Le chant en solo par un seul chanteur/chanteuse reste autorisé à condition que ce dernier garde une distance de 5 m par rapport aux fidèles*

- *Le chant choral n'est autorisé que si les conditions suivantes sont remplies :*

o une chorale peut embellir la célébration (eucharistique), à condition que les membres de la chorale compris, le nombre maximum de fidèles admis ne soit pas dépassé.

Exemple, si une chorale se compose de 20 membres, cette église ne peut admettre que 180 'autres' fidèles. Les membres de la chorale sont comptés comme fidèles.

o Les membres de la chorale doivent garder une distance d'au moins deux mètres entre eux ;

o Les membres de la chorale doivent se tenir à une distance d'au moins cinq mètres par rapport aux fidèles dans l'église ;

o Les membres de la chorale sont placés en quiconce et regardent tous dans la même direction.



o Les membres de la chorale doivent porter le masque buccal lorsqu'ils chantent.

o Pour les groupes composés uniquement d'enfants de moins de 12 ans, l'espacement et le port du masque buccal ne sont pas requis.
o Pour les chorales avec groupes d'âge mixtes (à la fois les -12 ans et les +12 ans), les mesures les plus strictes sont d'application. Tous les chanteurs doivent garder la distance requise et porter un masque buccal lorsqu'ils chantent.

3° Mariages, communions, baptêmes, confirmations et funérailles

Les règles pour les célébrations à l'église n'ont pas changé, si ce n'est l'élargissement du nombre maximum de participants.

Pour les réceptions qui suivent, la jauge reste fixée à 10 personnes, sauf pour les funérailles, où on a élargi le nombre à 50. Ce qui explique le souhait de nombreuses familles de reporter encore ces événements.

Concernant les sacrements de l'initiation et le catéchuménat, *Eglise de Tournai* de septembre donne des indications concrètes. Merci de vous y référer. Par ailleurs, le service de l'initiation chrétienne et de la catéchèse prendra contact avec les responsables de la catéchèse dans les UP.

4° Redémarrage de la vie pastorale

De plus en plus, nous prenons conscience que la crise sanitaire sera longue. Au début, nous avions tendance à prendre patience et à reporter certains événements et rencontres.

Le mois de septembre est traditionnellement un moment de relance pastorale. Cette année 2020-21 ne sera pas comme les autres, et nous restons encore avec de nombreux points d'interrogation quant à son déroulement. Mais il importe de reprendre contact avec les chrétiens engagés, avec les familles de la catéchèse, avec les équipes.

Dans la mesure du possible – respect des conditions sanitaires oblige – il est opportun de proposer aux équipes une rencontre, ou une vidéoconférence. Ou au minimum, donner quelques nouvelles et perspectives, et signifier notre attention à leur égard.

Il est en tout cas indispensable de renouer le contact et d'encourager les équipes pastorales.

5° Rencontre des RUP le 12 octobre

Mgr Harpigny tient à ce que cette rencontre des RUP puisse être maintenue. Nous allons donc tout faire pour vivre cette journée, dans le respect des mesures sanitaires. Cela fera du bien de pouvoir nous retrouver et de partager notre vécu de ces derniers mois !

Gardez donc bien cette date dans votre agenda...

* * *

En espérant que nos efforts collectifs contribueront à vaincre ce virus ! Merci de votre collaboration à chacun.

Avec mes salutations bien fraternelles.

Olivier Fröhlich
Vicaire général